

FOCUS sur quelques investissements...

Nous souhaitons vous présenter ici quelques investissements de la CCHMV qui assurent le développement de notre territoire Haute Maurienne Vanoise

Mobilité

Vous êtes aussi un adepte des véhicules électriques ? Nous sommes faits pour nous comprendre...

Dans le cadre de sa compétence « Mobilité », la CCHMV a installé une borne accessible 24h/24 - 7j/7 en façade du bâtiment de l'office de tourisme, à Val-Cenis Lanslebourg. La possibilité pour tous les utilisateurs de recharger leur véhicule en accéléré (30 mn ==> 50km). Et ils peuvent même le faire en famille ou entre amis : la borne est équipée de deux prises permettant la recharge simultanée de deux véhicules (compter un peu plus de temps). L'investissement représente **6 000 €**, subventionné à 50 % par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. La commune a quant à elle tiré les réseaux, prévu la signalisation au sol et installera à proximité immédiate un support pour les vélos. Cet équipement vient en complément d'une borne placée sur le mur de la Maison Cantonale, de celle mise en place par la commune de Modane près de la Rizerie, et d'autres installées à La Norma, à St-Michel ou à Valloire. Le but est multiple : sécuriser les « automobilistes branchés » en leur assurant de l'autonomie au volant de leur voiture et contribuer au développement de ce mode de mobilité douce en montagne.

Filtech

La CCHMV pour l'industrie et l'emploi !

On s'affaire beaucoup depuis ce printemps au Pôle Industriel du Fréjus à Modane ! C'est en effet à la mi-mai que les premiers coups de pelles ont été donnés pour l'extension du bâtiment de l'entreprise Filtech. Un projet de près de **2,3 millions d'euros** porté par la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise, dans le cadre de sa compétence « développement économique ». Pour permettre le maintien de l'entreprise et de ses emplois sur le territoire, la Communauté de communes a décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage et de contracter un emprunt pour financer l'opération. Les mensualités seront remboursées par la société Filtech, dans le cadre d'un crédit-bail d'une durée de 20 ans conclu avec la CCHMV. Filtech deviendra ainsi propriétaire au terme de l'opération. D'ici là, ce sont 16 entreprises (et leurs sous-traitants) qui se succéderont sur le chantier. Livraison du bâtiment prévue pour mars 2019 !

Chaudière-Bois :

Filière bois énergie, la CCHMV se chauffe 100 % local !

Un slogan que vous verrez devant la nouvelle chaudière bois construite à côté de la piscine de Modane. Cet équipement alimente plusieurs bâtiments publics par l'intermédiaire d'un réseau de chaleur enterré : la piscine intercommunale, le bâtiment du stade, la maison médicale et la résidence autonomie Pré Soleil. Elle est au cœur d'une filière en circuit court : les plaquettes forestières utilisées comme combustible sont issues d'arbres des forêts locales broyés sur le territoire, elles sont stockées dans des hangars à la station d'épuration de la Praz. Mise en service au printemps 2018, cette chaudière s'inscrit également dans une démarche de Territoire à Energie Positive (TEPOS), dont le but est la réduction des gaz à effet de serre et le développement des énergies

renouvelables. Au total ce sont **900 000 € HT** qui ont été investis par la CCHMV, dont plus de la moitié financée par des subventions de l'ADEME, la Région, le Département et l'Etat. La Commune de Modane et son CCAS apportent également une participation, en lien avec les bâtiments qu'ils exploitent.

Neige de culture

Skier tout l'hiver à La Norma

Après le remplacement de la tour de refroidissement en 2016 et la remise en service du plan d'eau des Avenières pour la production de neige en 2017, la CCHMV continue cette année encore à investir sur le domaine skiable de la Norma, avec un objectif : conforter le réseau de neige de culture pour garantir un enneigement de qualité. Ajout d'enneigeurs, sécurisation de l'adduction d'eau en provenance de la galerie EdF du Mont-Cenis, amélioration des équipements en salles des machines... en 2018 plus de **160 000 € HT** d'investissements sont prévus dans le budget de la CCHMV pour des projets liés à la neige de culture.

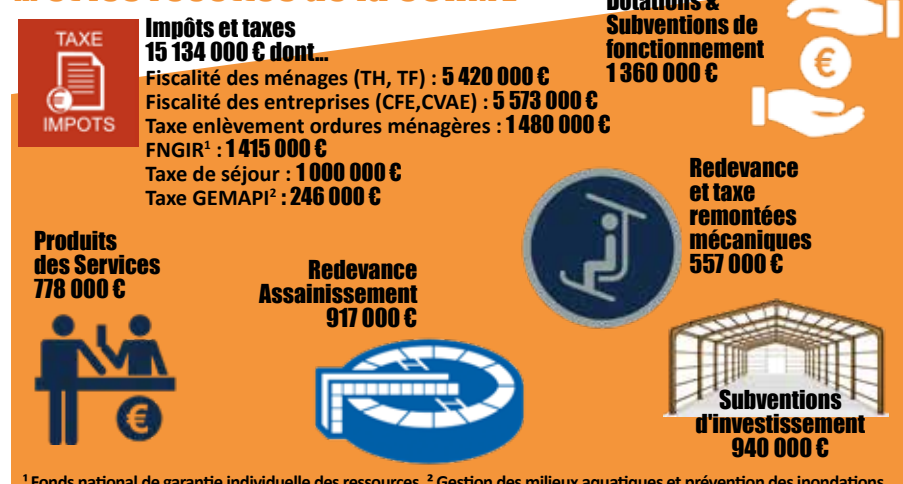
VTT

Vers une destination Haute Maurienne Vanoise VTT...

Inscrits dans un large projet de développement de notre offre VTT, les itinéraires de cross-country ludiques vont enfin pouvoir être créés sur Bessans - Chantelouve et le parcours d'Enduro au départ du replat des canons sur Termignon* ! Une belle victoire pour ces projets qui ont dû franchir de nombreuses étapes administratives (autorisations environnementales, foncières... qui ont parfois nécessité d'optimiser certains tracés).

Ces itinéraires ont été pensés pour permettre à tous de s'amuser sur des parcours dédiés et faciles, tout en admirant des paysages grandioses. L'investissement de la Communauté de communes, d'un montant de **277 800 € H.T.** (dont subventions du Département, de la Région AURA et de l'Etat) porte sur des travaux de terrassement, de création de modules et de signalétique. Des réalisations qui complètent les investissements déjà effectués : Bike Park de Lanslevillard, Pump Track de Bramans, itinéraire de VTT ludique de Bessans, refonte du domaine de cross country FFC, balisage d'itinéraires d'enduro au départ du col du Mont Cenis et aménagements développés jusqu'ici par les Communes, aujourd'hui devenus d'intérêt communautaire. Ces efforts, combinés avec l'engagement des acteurs VTT du territoire, permettront de valoriser, dès l'été 2019, une

... et les recettes de la CCHMV



« Destination Haute Maurienne Vanoise VTT ». RDV dans un an pour la tester !
* à Termignon il y avait initialement un projet de descentes sous le premier télésiège en partie basse mais la DREAL ne l'a pas autorisé.

Point Commun août 2018. Conception & réalisation service communication, avec l'ensemble des services CCHMV - Maison Cantonale, 9 Place Sommeiller, 73500 Modane. Imprimé à Fourneaux, Imprimerie Théolier. Distribution Activ Pub, St-Martin-sur-la-Chambre.

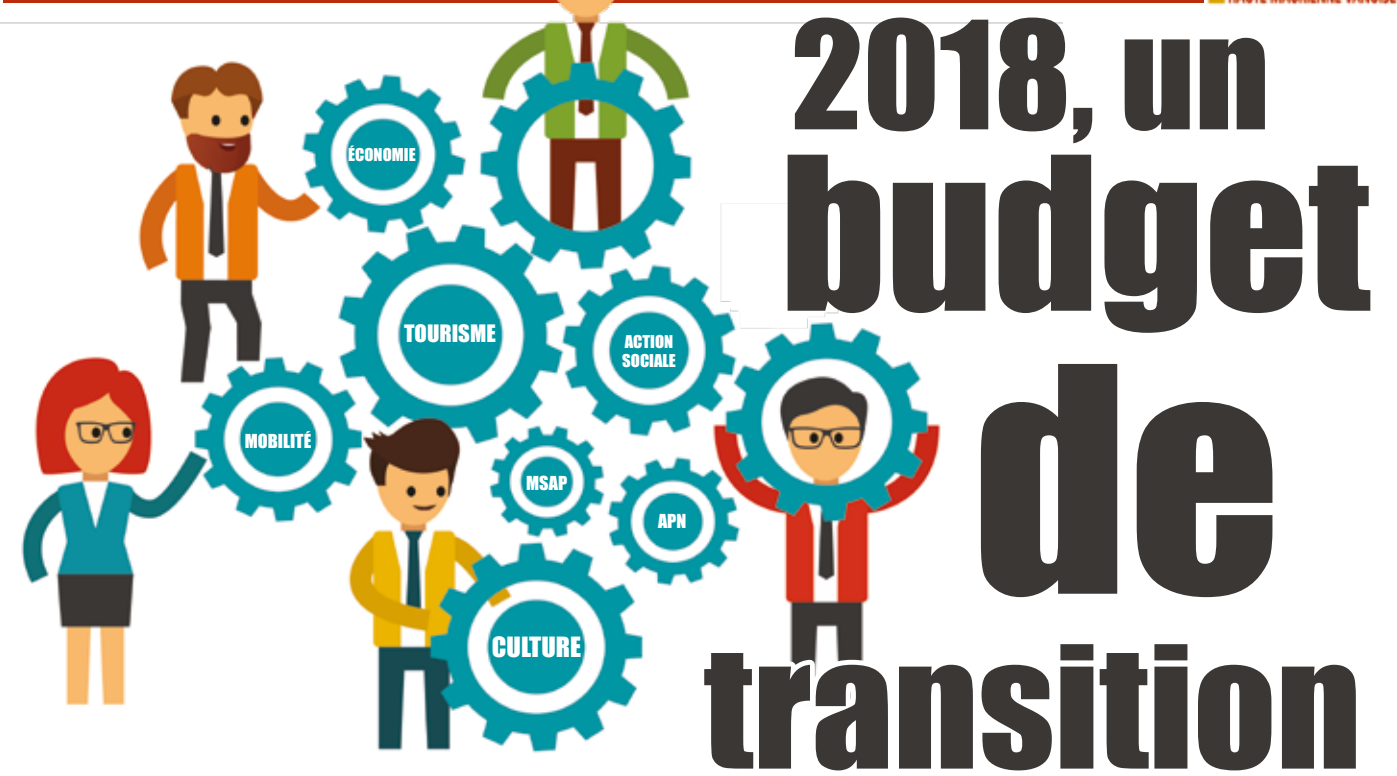
Point commun

LES INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ
Aussois, Avrieux, Bessans, Bonneval-sur-Arc, Fourneaux,

DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE
Le Freney, Modane, Saint-André, Val-Cenis, Villarodin-Bourget



AOÛT 2018



2018, un budget de transition

L'an II de la fusion des deux Communautés de communes de Haute Maurienne est bien engagé. Ce rapprochement est la conséquence de la mise en œuvre de la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe.

Comme dans toute collectivité publique, de l'Etat à la plus petite commune, l'acte essentiel de l'assemblée, nationale ou municipale, est l'élaboration puis le vote du budget. Dont acte.

Nous avons souhaité présenter ici, à grands traits, le mécanisme du budget intercommunal, avec ses contraintes et les choix que nous avons faits pour l'année 2018.

Nous sommes encore dans une année de transition, car ce n'est que l'an prochain que le budget sera le reflet exact des compétences de la communauté de communes. La définition des lignes de partage de chaque compétence entre communes et CCHMV est en cours de finalisation.

De manière schématique, le budget 2018 est le reflet de deux grandes tendances. Tout d'abord l'intégration dans les dépenses communautaires du coût des nouvelles

compétences qui ont été rendues obligatoires pour l'intercommunalité, c'est-à-dire le développement économique (et la gestion des zones d'activité), le tourisme (avec la fusion des offices de tourisme et la création de la SPL Haute Maurienne Vanoise Tourisme) et la GEMAPI (protection contre les inondations et gestion des cours d'eau). Ensuite, le coût des compétences issues des deux anciennes communautés de communes, qui est resté « à budget constant » par rapport à ce qu'elles exerçaient chacune de leur côté.

Soulignons que le budget intercommunal est un mécanisme complexe qui prend de plus en plus d'ampleur et qui fonctionne dans un environnement mouvant voire incertain. Nous ne maîtrisons pas à notre échelle tous ses rouages, et notamment les ponctions financières successives de l'Etat qui sont autant de risques de grippage voire de blocage pour l'avenir.

Dans ce contexte, nous restons donc vigilants mais résolument optimistes pour la Haute Maurienne Vanoise.

Christian SIMON
Président de la CCHMV

La préparation du budget annuel est un exercice subtil d'équilibre entre prévisions de recettes et de dépenses dans le fonctionnement de notre intercommunalité et des différents services mis à disposition de la population. La maîtrise de nos dépenses courantes permet de poursuivre la programmation d'investissements utiles au développement de notre

Les chiffres-clés

5 budgets :
- Principal
- Assainissement
- Remontées mécaniques
- ZAE
- DSP Tourisme.

33,6 millions d'euros : le montant de tous les budgets confondus en 2018.

2,7 millions d'euros de recettes fiscales reversées directement aux communes via la dotation de solidarité communautaire pour permettre de continuer à faire financer la station de La Norma par les contribuables des communes de Villarodin/Bourget et Avrieux.

1 756 145 €... c'est le prélèvement de l'Etat sur les recettes de la CCHMV (participation au Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales et remboursement de la dette de l'Etat).

territoire. Vous découvrirez dans ce Point Commun quelques chiffres-clés de notre structure, les grands équilibres qui stabilisent le budget de la CCHMV, des indications sur le coût des services portés par la CCHMV et la présentation d'investissements significatifs pour le territoire.

Jean-Claude RAFFIN
Vice-président de la CCHMV en charge des finances

9 012 habitants sur le territoire de la Haute Maurienne Vanoise.

25 élus communautaires

115 personnes ont travaillé pour la CCHMV en 2017 soit 52 équivalents temps plein.

2,4 millions d'euros : l'annuité d'emprunts.

Un budget 2018 pour vous servir*

Office de tourisme
4 233 000 €

Immobilier
de loisir
133 000 €

Activités
de Pleine Nature
271 000 €

Mobilité
403 000 €

La Norma
1 546 000 €

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

La CCHMV est le stratège et le support de cette compétence économique majeure, avec une stratégie de développement touristique déclinée en cinq axes de travail (et 5 slogans), pour une destination ambitieuse :

Axe 1 : Explorez-nous, découvrez-vous, profitez !... 100% plaisirs
Structurer une offre d'activités touristiques expérientielle en lien avec les ressources du territoire.

Axe 2 : Laissez-vous faire, nous savons faire... 100% bienvenus
Rechercher l'excellence en matière d'accueil touristique et faciliter les mobilités.

Axe 3 : Chauds ! Les lits... 100% douillots
Améliorer le taux de remplissage de l'ensemble des lits du territoire, quelle que soit leur typologie ou leur mode de commercialisation.

Axe 4 : Un marketing intelligent... 100% gagnant
Renforcer l'attractivité et optimiser la commercialisation d'une destination commune et des destinations qui la composent par un marketing performant.

Axe 5 : Tous ensemble vers les sommets... 100% partenaires
Structurer une gouvernance touristique efficace et partagée, à l'échelle de la destination élargie.

L'OFFICE DE TOURISME

La CCHMV délègue une partie des fonctions touristiques à Haute Maurienne Vanoise Tourisme (HMVT), l'office de tourisme intercommunal en place depuis le 1^{er} juin 2017. Il coordonne des acteurs touristiques, assure la promotion et la commercialisation de la destination (dont l'organisation d'événements touristiques culturels et sportifs), l'accueil, l'information et l'animation touristiques. HMVT copilote la stratégie touristique avec la CCHMV et anime notamment l'observatoire de l'activité touristique.

IMMOBILIER DE LOISIR

Les « lits froids » : enjeu majeur pour l'avenir de nos stations ! Comment faire en sorte que les propriétaires améliorent l'occupation de leurs hébergements ? C'est l'ambition de la « Politique Immobilier de loisir », en partenariat avec les stations et l'office de tourisme. Chauds ! Les lits... 100% douillots

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Ce sont l'aménagement et l'entretien d'offres de randonnées stratégiques pour le territoire, comme les sentiers pédestres ou de VTT, afin que nos visiteurs puissent tout découvrir. Ce sont aussi tous ces panneaux qui vous indiquent le chemin en montagne ! Pratiques, non ? Alors... Eclatez-vous outdoor !

MOBILITÉ

Estibus, skibus, Transport à la demande... vous les voyez passer sur les routes, ce sont les transports collectifs, touristiques ou à destination des personnes âgées, mis en place par la CCHMV. Ce sont aussi le Rézo Pouce et les bornes de recharge de voitures électriques... Pour vous la rouler douce !

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Soutien à l'agriculture et investissement dans la fibre optique : des actions dont vous aviez l'habitude ! Ce qui est nouveau, c'est l'investissement de la CCHMV dans les zones d'activités et son soutien à certaines actions commerciales, depuis le 1^{er} janvier 2017. Et cela va certainement se développer !

Commerce
119 000 €

Agriculture
64 000 €

Fibre optique
10 000 €

Zones
d'Activité
Economique
375 000 €

ORDURES MÉNAGÈRES

Bien reconnaissables, les camions de ramassage des déchets passent régulièrement dans nos villages. C'est une compétence communautaire, mais toutes les Comcom de Maurienne l'ont déléguée au SIRTOMM, qui gère aussi les déchetteries. Une mutualisation bien comprise, pour de belles économies !

1 105 000 €

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Dans les communes de l'ex-Terra Modana, du robinet au retour à l'Arc, l'eau traverse plusieurs étapes jusqu'à la STEP de La Praz, où elle est traitée : décantation naturelle, traitements biologiques, recyclage des boues pour reverdir les pistes... Pour nous aider, attention à vos déchets : tout ne va pas aux toilettes !

EQUIPEMENTS CULTURELS & SPORTIFS

Fruits de son histoire, la CCHMV possède les cinémas de l'Embellie, de La Norma, la piscine de Modane et le gymnase du collège. En 2019, le cinéma de Val-Cenis Lanslebourg deviendra intercommunal et celui de La Norma sera restitué. Objectif : porter les équipements offrant un service aux habitants, et permettre aux stations de gérer leurs équipements « touristiques ».

Cinéma
135 000 €

Piscine
Modane
448 000 €

Gymnase
89 000 €

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Fête du Pain, Forum des Associations, Automne Italien, organisation de résidences d'artistes : voici quelques-unes des manifestations et actions organisées par la CCHMV. Elle porte aussi « l'Ecole de Musique », qui a diversifié ses offres : cours de théâtre ou de vidéo pour les collégiens. Cet Etablissement d'Enseignement Artistique sera mutualisé dès l'année prochaine à l'échelle de la Maurienne.

Etablissement
d'enseignement
artistique
135 000 €

Animations
locales
122 000 €

ACTION SOCIALE

En 2018, les choses sont encore différentes sur le territoire des deux ex-communautés de communes : sur le « haut » (d'Avrieux à Bonneval) : accueil des enfants le matin, midi et soir les jours d'école et pendant les vacances, livraison des cantines et des repas pour les personnes âgées. Partout, des activités pour les jeunes de 11 à 25 ans sont organisées. Dès 2019, les services seront harmonisés sur tout le territoire.

Jeunesse
11-17 ans
199 000 €

Enfance
3 - 11 ans
579 000 €

Personnes
agées
90 000 €

FILIÈRE BOIS ENERGIE

Pour l'énergie, la CCHMV a développé une filière 100% durable ! Elle achète les grumes des coupes forestières locales, les broie sur le site de la STEP, à La Praz et distribue les plaquettes forestières dans les chaufferies bois des bâtiments communautaires et communaux. Et ça se développe ! (Voir page 4).

149 000 €

GEMAPI

Ici en Haute Maurienne, les crues, ça nous connaît ! Depuis cette année, c'est la CCHMV qui gère la protection contre les crues et les inondations. Digue, enrochements, zones d'expansion des crues... De lourds investissements, nécessaires pour la protection de tous.

129 000 €

SDIS SAPEURS POMPIERS

La CCHMV prend en charge l'ensemble des contributions versées au Service Départemental de Lutte contre l'Incendie et Secours (à la place des communes). Elle participe aussi au financement de la caserne de Modane. Une charge importante, mais bien évidemment nécessaire pour assurer la sécurité de tous.

576 000 €

* Dépenses de fonctionnement et charges d'emprunts affectées (capital et intérêts) prévues aux budgets primitifs 2018 de la CCHMV